

ne compte plus que sur vous pour m'aider à trouver les moyens d'aller servir Dieu au loin, dans la profession des armes ou autrement.

A peine Mr. de Maisonneuve avait-il pris congé du Père Lalemant que Mr. de la Dauversière venait faire part au même Religieux de l'embarras où étaient les associés de Montréal, sur le choix d'un homme capable de conduire leur entreprise à bonne fin. Cet excellent père qui avait déjà servi de médiateur lors de la première cession de l'île de Montréal, fut encore heureux de pouvoir servir d'intermédiaire dans une circonstance aussi difficile que délicate.

—Je pense avoir votre affaire, dit-il à Mr. de la Dauversière. Je viens précisément de faire connaissance avec un gentilhomme d'une de nos meilleures familles de Champagne et je lui crois l'âme aussi bien trempée que l'épée.

Et le Père Lalemant se mit à raconter à son tour à son ami tout ce que lui avait dit Mr. de Maisonneuve.

—Vous le voyez, Mr. de la Dauversière, continua le Père Lalemant, Dieu protège évidemment le dessein de votre Société, car un gentilhomme roupu dès sa plus tendre jeunesse au métier des armes, plein de cœur, de foi et d'honneur, ne pouvait venir plus à propos pour se mettre à la tête de votre vaillante recrue qui sera peut-être appelée, dès son arrivée, à faire face aux Iroquois dont l'attitude menaçante compromet aujourd'hui l'existence de la Colonie. Le Père Vimont ne peut dire, à ce sujet, les plus tristes appréhensions. La Nouvelle-France va se perdre, nous écrit-il, si elle n'est fortement et promptement secourue. Le commerce de ces Messieurs, la Colonie des Français et la religion qui commence à fleurir parmi les Sauvages sont à bas si l'on ne dompte les Iroquois. Cinquante de ces barbares, depuis que les Hollandais leur donnent des armes à feu, sont capables de faire quitter le pays aux deux cents français dont se compose la colonie. (1)

A propos, Mr. de la Dauversière, j'allais oublier de de vous donner le nom et l'adresse de ce gentilhomme. Il s'appelle Pierre de Chomedey, Sieur de Maisonneuve, et voici l'indication de la rue et de l'hôtel où il est descendu.

Voulant sonder Mr. de Maisonneuve, et surtout tâcher de le connaître avant de lui faire aucune proposition, Mr. de la Dauversière alla descendre à l'hôtel indiqué, comme s'il arrivait de voyage, et s'y fit donner une chambre.

Après avoir examiné Mr. de Chomedey à loisir, sans se faire connaître d'aucune façon, Mr. de la Dauversière crut qu'il était temps de frapper un coup décisif, et choisit, pour cet effet, le moment du dîner.

Or donc, comme on apportait le dessert, et que la conversation était devenue générale entre les nombreux commensaux de cette table d'hôtes, Mr. de la Dauversière se mit à parler du Canada et de l'armement que faisait en ce moment la Société de Montréal, ajoutant qu'elle était en quête d'un chef habile qui prendrait le commandement des colons.

Ces paroles eurent tout l'effet que s'était promis Mr.

de la Dauversière. A peine Mr. de Maisonneuve entendu parler du Canada et de l'armement projeté, qu'il accabla de questions Mr. de la Dauversière, en faisant plus à lui seul que tous les autres convives ensemble. Puis, comme on allait se lever de table, il prie le narrateur de bien vouloir lui faire l'honneur de passer dans son appartement.

—Volontiers, fit Mr. de la Dauversière qui s'y attendait.

Une fois seul à seul, M. de Maisonneuve raconta ce que nous savons déjà et termina ainsi : "J'ai deux mille livres de rentes pour tout bien, et si mes services peuvent être agréables à ces Messieurs, je m'offre pour commander la recrue et suis tout prêt à partir. Je n'ai aucune vue d'intérêt. Je pense, par mon revenu, me suffire à moi-même, et j'emploierais de grand cœur ma bourse et ma vie dans cette nouvelle entreprise, sans ambitionner d'autre honneur que d'y servir Dieu et le Roi dans la profession des armes." (1)

Il serait difficile de dire la joie et la reconnaissance dont M. de la Dauversière fut pénétré en entendant ce discours. Il reçut M. de Maisonneuve comme un présent que la divine Providence faisait à la Compagnie, et se croyant déjà assuré du succès de cette œuvre, il l'embrasse avec affection, le remercie de ses services et l'encourage à persévérer dans une résolution si sainte et si généreuse. Les associés de Montréal apprennent cette heureuse rencontre, ne rendirent pas de moins vives actions de grâces à Dieu qui venaient ainsi à leurs aides, dans leur plus pressant besoin. Leur satisfaction semble même n'avoir plus de bornes lorsque voyant M. de Maisonneuve lui-même et s'entretenant avec lui, ils eurent connu sa vertu, son caractère, ses qualités distinguées et enfin son entier dévouement à l'œuvre de Montréal. (2)

Après un court voyage fait en Champagne pour y dire adieu à son vieux père (3) et à sa sœur Louise de Ste. Marie, religieuse de la Congrégation de Notre-Dame, à Troyes, qui lui donna en cette occasion tant en son nom qu'à celui de toute la Communauté, une image de la Très Sainte Vierge autour de laquelle elle avait brodé, en lettres d'or les paroles suivantes :

(1) M. l'abbé Faillon.

(2) M. l'abbé Faillon.

(3) Le père de M. de Maisonneuve qui n'avait que ce fils unique, espérance de sa noble et entière famille, dès qu'il fut informé de ce dessein, s'y opposa de toute son pouvoir, protestant qu'il ne consentirait jamais à la voir s'engager dans une pareille entreprise qu'il regardait comme tout à fait contraire aux intérêts de son fils. Mais celui-ci, pour dissiper les alarmes de son père par des mots capables de faire impression sur son esprit, l'assura, qu'en contrepartie, en prenant la conduite de cette colonie, il se rendrait illustre, il acquerrait de très grands biens et écrirait che à jamais.

En s'exprimant ainsi il fait allusion à ces paroles de l'Évangile : "tout homme qui quittera sa maison, ses frères, ses sœurs, son père, sa mère, pour la gloire de mon nom, recevrà cent fois plus autant et posera la vie éternelle ; et comme dans la résolution de pratiquer à la lettre le conseil que Notre Seigneur donne ici sur le détachement des parents, il parlait avec une pleine et ferme assurance, son père, moins spirituel que lui, crut qu'il parlait de biens temporales et de richesses matérielles. Il cessa donc, dès ce moment, de mettre obstacle à son départ et y consentit même très volontiers."

(Annals des Hospitalières, par la Sœur Morin.)